



Coronavirus : l'installation du nouveau conseil municipal reportée

Nous avons fixé le premier conseil de la nouvelle équipe municipale le vendredi 20 mars à 20h30. Toutefois, compte tenu du risque sanitaire induit par de COVID-19, le président du conseil scientifique a estimé que les conditions sanitaires, même aménagées, n'étaient pas réunies pour maintenir ce conseil municipal.

Le maire les adjoints et conseillers délégués de l'ancienne équipe municipale resteront donc en fonction jusqu'au 15 mai. Ils seront en charge uniquement des affaires urgentes.

Une fois les conditions sanitaires réunies, le 1^{er} conseil municipal de cette nouvelle mandature pourra avoir lieu afin d'élire le nouvel exécutif de notre commune.

Dès que cette prochaine date pourra être fixée nous vous la communiquerons par voie d'affichage et mise en ligne dans l'agenda du site internet de notre commune <https://la-sure-en-chartreuse.fr/>